



INFO LUTTES

N°1

Montreuil, le 04 décembre 2019

ENGAGÉ·E·S POUR GAGNER !

La grève interprofessionnelle du 05 décembre s'annonce puissante.

À la SNCF, les cheminots sont appelés à s'y inscrire massivement à l'appel des organisations syndicales CGT, UNSA, SUD-Rail, sous la forme reconductible par période de 24 heures.



LE RAPPORT DE FORCES

SNCF : 66,55% de D2I déposées dont :

- TB : 88,40 %
- ASCT : 77,92 %
- Circulation : 60,05 %
- Matériel : 53,75 %
- SUGE : 55,44 %

Appels à la grève chez : SFERIS, VFLI, TRANSKEO, Chemin de fer de Provence, CFTA, CFL CARGO, REGIONAIL, MESEA, dans la restauration ferroviaire, COLAS Rail, EUROTUNNEL, EUROPORTE, ECR..

RATP :

- Opérateurs : 65 %
- Agents de Maîtrise : 50 %
- Cadres : 10 %

101 préavis dans les transports urbains ;

133 préavis dans la fonction publique ;

55 % de grévistes annoncés dans les écoles

503 appels dans l'agroalimentaire

400 appels dans la métallurgie

+ de **200 manifestations** organisées sur le territoire.



LES REVEN

Revendications CGT et positions du Gouvernement sur les retraites

RETRAITES :

Maintien du régime spécial des cheminots, du taux de cotisation supplémentaire dit « T2 », des droits spécifiques des cheminots actuels et futurs embauchés.

Au plan interprofessionnel, financer de bonnes retraites c'est possible : augmentation des salaires, application de l'égalité salariale entre les femmes et les hommes, augmentation du taux de cotisation, fin des exonérations de cotisations sociales patronales, taxation des profits financiers, création d'emplois pour augmenter les recettes de la sécurité sociale.

RIEN. *Annonce d'une intervention publique de Jean Paul Delevoye mardi 10 et d'une intervention du Premier ministre entre le 11 et le 13 décembre.*

Revendications syndicales unitaires (CGT-UNSA-SUD) et positions de la Direction SNCF sur les autres revendications (négociation du lundi 2 décembre dans le cadre du préavis de grève unitaire pour le 5)

EMPLOI :

- Arrêt des suppressions d'effectifs ;
- Négociation nationale sur les créations d'emplois, puis déclinaison interentreprises dans les territoires, sur :
 - ✓ Les besoins relatifs à la sécurité, à une production de qualité et à l'amélioration des conditions de travail ;
 - ✓ Les besoins nécessaires à la réinternalisation de charges de travail sous-traitées ;
 - ✓ La régularisation des emplois précaires et une reconversion pérenne des agents en EIM ;
 - ✓ Les conditions d'utilisation des alternants et leurs perspectives d'embauches.
- Création d'instances interentreprises de proximité pour le suivi de ces sujets.

« Programme transverse au groupe visant à garantir la solidarité en termes d'emploi et une animation territoriale favorisant les opportunités sur le bassin d'emploi. »

RÉMUNÉRATION :

- Augmentation générale de la valeur du point (ou du salaire de base pour les contractuels) de 5,2 % pour compenser l'inflation des 5 dernières années, à titre de mesure immédiate ;
- Ouverture de négociations sur toutes les primes de travail ;
- Augmentation de l'indemnité de résidence 1 (région parisienne et autres) de 150 € pour tenir compte de la forte hausse du coût de la vie en région parisienne, notamment des loyers ;
- Revalorisation des EVS ;
- Revalorisation des pensions de retraite.

RESTRUCTURATIONS :

- Arrêt des restructurations en attente d'un nouveau projet de développement du service public ;

« Temps de pause au premier semestre 2020 pour reconsidérer les réorganisations prévues. »

- Abandon de l'organisation par activité, de l'externalisation, et du *lean management* ;

« Nouvelle forme de représentation régionale de l'entreprise pour coordonner l'action des activités ».

- Garantie de formations « métiers » communes, de déroulement de carrière, de passerelles entre entreprises du GPF pour garantir le maintien d'une sécurité de l'emploi pour tous les cheminots statutaires ou contractuels ;

« Les primes et autres EVS communs entre les statutaires et les contractuels le resteront ».



DICATIONS

RESTRUCTURATIONS (suite) :

- Garantie de non concurrence interne avec les filiales, présentation systématique de SNCF aux appels d'offres, partage des charges de travail entre EF nationales sur les trains transfrontaliers ;
- Allègement de la charge de travail des DPX et recentrage sur l'organisation de la production.

RIEN

AVENIR DES METIERS :

- Maintien de la proximité des organisations de travail en territoire (UP traction, UO train, ateliers du matériel, services administratifs ou transverses, services en gare, centres d'appels, équipes et astreintes Equipement...) pour favoriser la réactivité de la production et préserver l'aménagement du territoire ;
- Remise en place de directions métiers interentreprises fortes ayant pouvoir de prescription ;
- Arrêt de la casse de l'ensemble des métiers : ajout de tâches aux agents de conduite, suppression des contrôleurs à bord des trains ou de leurs compétences sécurité, deshumanisation des gares, casse des RCAD, polyvalence forcée et maintenance modulaire du Matériel, déploiement des CCR, massification des travaux, perte de compétences à l'Equipement par les transferts de charges sur la sous-traitance, baisse des effectifs SUGE et dégradation de leurs conditions d'utilisation, menace sur l'avenir des APF et des services transverses, etc.

RIEN

SERVICE PUBLIC :

- Proposition d'un plan de relance du fret ferroviaire au Gouvernement, négocié avec les organisations syndicales, incluant les évolutions législatives, un plan d'investissement dans les infrastructures et le matériel, un plan commercial et le développement de l'emploi, arrêt de la déréglementation et du dumping social dans le groupe ;
- Maintien, entretien et développement du réseau ferroviaire ;
- Plan d'investissement pour résorber les causes des retards des trains dits « malades » sur l'ensemble du réseau national ;
- Plan de relance des Trains d'Equilibre du Territoire (TET), dont les trains de nuit et TAC.

RIEN

PROTECTION SOCIALE :

- Elargissement du volet prévoyance du régime spécial à l'ensemble de la branche ferroviaire ;
- Accès à la médecine de soins SNCF et à l'Action Sociale SNCF pour l'ensemble de la branche, financé par les entreprises ferroviaires (EF) et ouverture aux retraités ;
- Extension des facilités de circulation pour tous les cheminots actifs, retraités ou ayants droit de la branche ;
- Rematérialisation des feuilles de pensions et permanences CPR en proximité.

RIEN

REPRÉSENTATION DES CHEMINOTS :

- Organisation de négociations réelles avant et pendant les conflits ;
- Création d'instances de proximité, d'instances transverses par métier et maintien de commissions composées de représentants du personnel et de la Direction pour débattre des promotions, des accès aux postes, et des dossiers disciplinaires ;
- Reconnaissance de la capacité d'intervention inter-métiers et inter-entreprises des représentants syndicaux (secrétaires de syndicat, DSC, etc.).

« Négociations au cours du premier semestre 2020 sur les conditions d'exercice du dialogue social ».



Les annonces ne répondent pas aux attentes des cheminots, elles restent vagues et très limitées. Elles n'abordent que quelques sujets parmi tous ceux portés dans la plateforme unitaire.



► **CONDUIRE LA LUTTE**

Ce conflit majeur que nous engageons nécessite une implication particulière des grévistes pour débattre des enjeux, rendre visible les revendications au travers d'initiatives locales, mesurer le niveau de mobilisation, éventuellement analyser les propositions patronales ou gouvernementales, et décider quotidiennement des suites. Celles-ci doivent s'envisager dans le périmètre interprofessionnel sur le sujet des retraites, et dans le périmètre professionnel sur les sujets ferroviaires.

Les cheminots sont massivement invités à participer aux assemblées de grévistes. C'est le moment où nous prendrons les décisions (proposition de reconduire ou non, proposition d'action locale, décryptage des annonces patronales...). Enfin, c'est un moyen de faire exprimer les avis pour faire vivre la démocratie et couper court aux tactiques manipulatoires.

Une participation exceptionnelle des cheminots nous donnerait des forces pour organiser un mouvement durable exceptionnel !

C'est pourquoi la Fédération CGT appelle les cheminots à entrer massivement dans la grève, à s'emparer avec leurs représentants CGT de la conduite de l'action, et à participer en nombre aux manifestations interprofessionnelles sur l'ensemble du territoire.



LE 5 ON COMMENCE, LE 6 ON CONTINUE !

F É D É R A T I O N C G T D E S C H E M I N O T S

Nom :
Prénom :
Adresse :
Fonction :
Grade :
Position de rémunération :
Etablissement :
Tél :
Email :

J'ADHÈRE À LA CGT
 **FÉDÉRATION CGT CHEMINOTS**
263, Rue de Paris - Case 546
93 515 MONTREUIL Cedex
Tél : 01.55.82.84.40
orga@cheminotcgt.fr
www.cheminotcgt.fr

BULLETIN D'ADHESION

**Ne dites plus :
« Que fait la CGT ? »
FAITES-LA !**

Nom du secteur:.....Tél :.....
Syndicat :.....Tél :.....
Nom du contact :.....
Nom du syndiqué :.....

